

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019, à 19 h, à la salle du conseil, située au 560, chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code de la province.

Membres présents :

Hervé Taillon	Églantine Leclerc Vénuti
Bertrand Quesnel	Mireille Leduc
	René De La Sablonnière

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Membre absent : Carolyne Gagnon

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Paiement, est aussi présent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)

**Résolution no : 11307-2019**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mireille Leduc

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

S'il y a lieu, le secrétaire donne un bref compte-rendu de la correspondance reçue depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

- 1- Accusé réception de la résolution 11299-2019 du Ministère du Transport – Demande de sécuriser l'intersection route 311 et chemin des Quatre-Fourches à Lac-des-Écorces;

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Résolution no : 11308-2019**

**REGISTRE DES COMPTES À PAYER – Au 31 mars 2019**

Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter les comptes fournisseurs au 31 mars 2019 tels que présentés au montant total de 243 591.86 \$

Chèques fournisseurs : C1900028 @ C1900040 = 42 922.60 \$

Paiements internet : L1900025 @ L1900044 = 55 784.52 \$

Paiements directs : P1900077 @ P1900113 = 144 884.74 \$

Chèque manuel : N/A

Chèques salaires : D190043 @ D1900195 = 57 833.48 \$

ET

Les bons d'engagement autorisés par le directeur général et le directeur aux travaux publics, urbanisme et environnement : ENB1900009 & ENB1900010 = 644.24 \$

**ADOPTÉE**

**Résolution no : 11309-2019**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2018 DE LA MUNICIPALITÉ**

*Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter pour dépôt les états financiers et le rapport du vérificateur de Guilbault, Mayer, Millaire, Richer inc., au 31 décembre 2018, qui a été présenté par Anick Millaire, CPA, auditeur CA.*

*Il est de plus résolu d'autoriser le versement des honoraires pour les audits 2018 ainsi que les services rendus en cours d'année à cette même firme, au montant de 14 026.95 \$ incluant les taxes.*

**ADOPTÉE**

**Résolution no : 11310-2019**

**AUTORISATION DE PAIEMENT – Assurances générales 2019-2020**

*Il est proposé par René De La Sablonnière*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement concernant le contrat d'assurances générales au montant de 5 036.00 \$ (prime automobile), de 27 472.00 \$ (primes autres protections), et 818.00 \$ (ass. accident pompiers) pour un montant total de 28 573.00 \$, incluant les taxes, avec la Compagnie Ultima, assurances et services financiers, représentant autorisé de la Mutuelle des Municipalités du Québec.*

02-110-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance élus
02-130-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance administration
02-130-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance complémentaire
02-220-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance service incendie
02-220-40-423-01	818.00 \$	Assurance accident pompiers
02-320-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance voirie
02-330-40-423-00	2 597.55 \$	Assurance enlèvement neige
02-610-40-423-00	2 597.00 \$	Assurance urbanisme
02-701-20-423-00	2 597.55 \$	Assurance centre multimédia
02-701-30-423-00	2 597.55 \$	Assurance patinoire
02-701-50-423-00	2 597.55 \$	Assurance parcs & terrain jeux
02-702-30-423-00	2 597.55 \$	Assurance bibliothèque
02-220-40-425-00	1410.80 \$	Véhicules incendie 28 %
02-320-40-425-00	1561.05 \$	Véhicules voirie été 31 %
02-330-40-425-00	1 561.05 \$	Véhicules enl. neige 31 %
02-610-40-425-00	503.60 \$	Véhicule urbanisme 10 %

**ADOPTÉE**

**Résolution no : 11311-2019**

**DÉPÔT DU CALENDRIER RELATIF À LA CONSERVATION DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC**

**ATTENDU** *Qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;*

**ATTENDU** *Qu'en vertu du troisième alinéa de l'article de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;*

**ATTENDU** *Que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe est un organisme public visé au paragraphe n°4 de l'annexe de cette loi;*

**ATTENDU** *Que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;*

**EN CONSÉQUENCE** *Il est proposé par Bertrand Quesnel*

Et résolu à l'unanimité des membres, d'autoriser Madame Brigitte Bélanger, secrétaire – réceptionniste à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11312-2019**

**RÉGULARISATION ÉCRITURE COMPTABLE – TRANSFERT DU SURPLUS AFFECTÉ AU SURPLUS NON AFFECTÉ**

**CONSIDÉRANT** Que le programme Retour sur la taxe d'essence (taxe d'accise) TECQ 2014 – 2018 est actuellement terminé;

**CONSIDÉRANT** Qu'un montant de 42 700.00 \$ avait été affecté du surplus pour des travaux en lien avec le niveau de maintien (portion déboursée par la municipalité) de la TECQ 2014 - 2018;

**CONSIDÉRANT** Que cette somme n'a pas été dépensée dans ce poste budgétaire;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Mireille Leduc

Et résolu à l'unanimité des membres présents, de retourner le montant de 42 700.00 \$ du surplus affecté au surplus non affecté.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11313-2019**

**AUTORISATION DE VERSER L'INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE SELON L'ENTENTE ET RÉSOLUTIONS PRÉVUES À CET EFFET**

**CONSIDÉRANT** L'adoption de la résolution 11176-2018 concernant l'entente de départ à la retraite de Madame Ginette Ippersiel fixant les modalités de départ;

**CONSIDÉRANT** L'adoption de la résolution 11295-2019 concernant l'autorisation de verser l'indemnité de départ sur deux années fiscales;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Bertrand Quesnel

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement de l'indemnité de départ à Madame Ginette Ippersiel selon les résolutions et entente prévues à cet effet.

Un montant est prévu et disponible à cet effet au poste budgétaire 02-130-00-141-11.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11314-2019**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ 2014 – 2018**

Il est proposé par René De La Sablonnière

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter pour dépôt le rapport financier sur la reddition de compte et le rapport de l'auditeur indépendant Guilbault, Mayer, Millaire, Richer inc., pour la TECQ 2014 – 2018, qui a été préparé par Anick Millaire, CPA, auditeur CA.

Il est de plus résolu d'autoriser le versement des honoraires pour l'audit de la reddition finale de la TECQ 2014 – 2018, au montant de 1 092.26 \$ incluant les taxes.

**ADOPTÉE**

.....

Résolution no : 11315-2019

MODIFICATION D'UN RESPONSABLE AU SEIN D'UN COMITÉ MUNICIPAL

CONSIDÉRANT *Le remplacement de Madame Carolyne Gagnon au sein du comité de la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK);*

CONSIDÉRANT *L'adoption de la résolution 11170-2019 concernant la nomination des membres pour les comités 2019 qui doit être modifiée;*

CONSIDÉRANT *Que seul Monsieur Hervé Taillon a manifesté son intérêt à siéger sur le comité SDRK;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Mireille Leduc*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, de nommer Monsieur Hervé Taillon comme représentant élu pour siéger sur le comité SDRK en remplacement de Madame Carolyne Gagnon.*

**ADOPTÉE**

.....  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Ajournement de la séance, il est 19 h 14*

*Présentation du rapport 2018 de la Sûreté du Québec par le capitaine du poste de la MRC Antoine-Labelle, Monsieur Dany Rail.*

*Réouverture de la séance, il est 20 h 14*

.....  
**HYGIÈNE DU MILIEU**

Résolution no : 11316-2019

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2018 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE DE LA R.I.D.L.

*Il est proposé par Hervé Taillon*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter le dépôt des états financiers et le rapport du vérificateur de Guilbault, Mayer, Millaire, Richer inc., au 31 décembre 2018 de la RIDL.*

**ADOPTÉE**

.....  
**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

.....  
**TRANSPORT**

Résolution no : 11317-2019

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR TRAVAUX DE PELLE

*Il est proposé par René De La Sablonnière*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'aller en appel d'offres sur invitation, pour la location d'une pelle en prévision des travaux à l'été 2019 sur les chemins municipaux.*

**ADOPTÉE**

.....  
Résolution no : 11318-2019

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – Fourniture de divers granulats et sable réserve

*Il est proposé par Hervé Taillon*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de divers granulats et sable réserve 2019-2020 pour les chemins municipaux.*

**ADOPTÉE**  
.....

**Résolution no : 11319-2019**  
**AUTORISATION DE DÉPENSE – Abat-poussière liquide**

*Il est proposé par Bertrand Quesnel*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'achat d'abat-poussière liquide pour les chemins municipaux.*

*Un montant est prévu et disponible à cet effet au poste budgétaire 02-320-60-620.*

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11320-2019**  
**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – COMPENSATION DE**  
**BASE AUX MUNICIPALITÉS**

**ATTENDU** *Que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 331 468 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;*

**ATTENDU** *Que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;*

**ATTENDU** *Que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Chute-Saint-Philippe vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;*

**EN CONSÉQUENCE** *Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti*  
*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'attester le bilan présenté par la secrétaire-trésorière au montant de 418 378 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2018 sur des routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.*

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11321-2019**  
**AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI – Poste journalier permanent**

*Il est proposé par Mireille Leduc*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'affichage d'un poste de journalier permanent, temps plein pour les travaux publics et services à la population.*

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11322-2019**  
**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE CONSIDÉRER DES SOLUTIONS**  
**ALTERNATIVES POUR SÉCURISER DES TRONÇONS DE ROUTE SANS EN DIMINUER LES**  
**LIMITES DE VITESSE**

**ATTENDU** *Que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a récemment affiché sur la route 117 à la sortie nord de Lac-des-Écorces, l'annonce d'une future réduction de vitesse sur ce tronçon;*

**ATTENDU** *Qu'après demande d'information, ce changement de vitesse serait dû à l'installation d'un commerce saisonnier le long de la route 117;*

**ATTENDU** *Que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe considère que la fluidité de la circulation sur la 117 diminue année après année et que le fait de réduire les limites de vitesse ne fait qu'empirer cette situation;*

EN CONSÉQUENCE

*Il est proposé par Bertrand Quesnel*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au Ministère des Transports de considérer des solutions alternatives à la diminution des limites de vitesse sur des tronçons de route aussi importante que la Transcanadienne pour améliorer la sécurité des utilisateurs.*

**ADOPTÉE**

.....  
Résolution no : 11323-2019

RÉPONSE À UNE DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE SUR UN CHEMIN APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT

*Que la municipalité désire conserver le tronçon du chemin du Barrage tel qu'il est présentement, même s'il est actuellement fermé à la circulation;*

CONSIDÉRANT

*Que la municipalité a déjà refusé exactement ce même genre de demande provenant de l'ancien propriétaire;*

CONSIDÉRANT

*Que le propriétaire a toujours le loisir de mettre une barrière sur son entrée véhiculaire lui donnant accès au chemin de la municipalité;*

EN CONSÉQUENCE

*Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, de refuser l'installation d'une barrière sur le tronçon du chemin du Barrage, et ce même si ce chemin n'est actuellement pas ouvert à la circulation.*

**ADOPTÉE**

.....  
Résolution no : 11324-2019

DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC CONJOINTEMENT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – Élagage et entretien des abords et emprises des chemins le long des lignes électriques

ATTENDU

*Que les derniers travaux d'élagage, à quelques endroits, sur le territoire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe remontent à 2013;*

ATTENDU

*Qu'un rapport produit et envoyé à la municipalité sur les fréquences des pannes électriques démontre clairement l'augmentation des pannes électrique due à la végétation;*

ATTENDU

*Que les lignes de transports électriques majeures sont le long des emprises des chemins à la charge du Ministère des Transports et qu'à chaque panne le long de ces chemins coupe l'alimentation électrique de l'ensemble des citoyens de la municipalité;*

ATTENDU

*Qu'une résolution numéro 11128-2018 a déjà été envoyée aux responsables des instances concernés, mais est toujours restée sans réponse;*

ATTENDU

*Que les bords de route ont grandement besoin d'être élagués et nettoyés;*

EN CONSÉQUENCE

*Il est proposé par René De La Sablonnière*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander à Hydro-Québec conjointement au Ministère des Transports d'entreprendre dès cet été des travaux d'élagage, d'abattage et d'entretien de la végétation le long des emprises des chemins, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité afin de sécuriser les lignes de transport électrique, et par le fait même, améliorer la sécurité des usagers de la route par l'augmentation de la visibilité.*

**ADOPTÉE**

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT / MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**Résolution no : 11325-2019**

**AUTORISATION DE DÉPENSE – Organisation de la journée de la terre et de l’environnement**

Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti

Et résolu à l’unanimité des membres présents, d’autoriser la dépense prévue au budget pour l’organisation de la journée de la terre et de l’environnement, qui se tiendra le 18 mai 2019.

Des montants sont prévus et disponibles pour l’organisation de cet évènement soit, 500 \$ pour un gouter au poste 02-470-60-610-00 et 1 500 \$ pour l’achat d’arbres et arbustes au poste 02-470-60-640-00.

**ADOPTÉE**

.....  
**Résolution no : 11326-2019**

**ACCORD AU RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE D’AMÉNAGEMENT, D’URBANISME ET DE GÉOMATIQUE POUR LA PÉRIODE 2019-2022 PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR LA MRC ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU Que l’entente relative à la gestion des cours d’eau et à la réalisation de travaux en matière d’aménagement, d’urbanisme et de géomatique entre la MRC d’Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, est venue à échéance le 31 décembre 2018;

ATTENDU Que le conseil de la MRC d’Antoine-Labelle a autorisé la signature de cette nouvelle entente à sa séance du 28 novembre 2018 (MRC-CC-13121-11-18);

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Bertrand Quesnel

Et résolu à l’unanimité des membres présents, d’accepter, tel que déposé par la MRC Antoine-Labelle, le renouvellement de l’entente relative à la réalisation de travaux en matière d’aménagement, d’urbanisme et de géomatique pour la période 2019 à 2022 entre la MRC Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire et d’autoriser le maire, et le directeur général à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

**ADOPTÉE**

.....  
**Résolution no : 11327-2019**

**ACCORD AU RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE RELATIVE AU COURS D’EAU PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR LA MRC ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU Que l’entente relative à la gestion des cours d’eau et à la réalisation de travaux de nettoyage entre la MRC Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire est venue à échéance le 31 décembre 2018;

ATTENDU Que les modalités de l’entente doivent être maintenues dans son cadre actuel afin d’assurer l’exercice de la compétence en matière de gestion de l’écoulement des eaux;

ATTENDU Que la forme de l’entente permet de réduire les procédures et de confier les interventions aux municipalités;

ATTENDU Que le conseil de la MRC Antoine-Labelle a autorisé la signature de cette nouvelle entente à sa séance du 28 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l’unanimité des membres présents, d’accepter, tel que déposé par la MRC Antoine-Labelle, le renouvellement pour les années 2019 à 2022, l’entente relative à la gestion des cours d’eau et à la réalisation de travaux de nettoyage entre la MRC Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, incluant l’annexe relative au procédurier pour l’exécution des travaux et d’autoriser le maire, et le directeur général à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

**ADOPTÉE**

.....

Résolution no : 11328-2019

DÉSISTEMENT DE LA ZEC MAISON-DE-PIERRE DE L'ENTENTE PROVINCIALE SUR LA CIRCULATION QUAD DANS LES ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE (ZEC)

- ATTENDU *Que l'assemblée générale annuelle de la ZEC Maison-de-Pierre a résolu d'abroger l'article 4 de son règlement faisant référence à l'exclusion des membres de la FQCQ n'étant pas obligés de s'enregistrer et d'acquitter les droits de circulation sur le territoire de la ZEC Maison de Pierre;*
- ATTENDU *Que la ZEC Maison-de-Pierre a demandé au club quad, responsable du sentier fédéré localisé sur son territoire, de retirer toute la signalisation destinée aux quadistes;*
- ATTENDU *Que l'absence de signalisation officielle vient détruire le statut de sentier fédéré 4 saisons;*
- ATTENDU *Que la coupure du réseau fédéré positionne le village de L'Ascension en cul-de-sac sur toute la cartographie officielle de la FQCQ (papier et numérique) et des autres producteurs de cartes thématiques;*
- ATTENDU *Que le club quad a déjà investi plus de 93 000 \$ en aval, en amont ainsi que sur le territoire de la ZEC afin d'améliorer ce lien régional 4 saisons;*
- ATTENDU *Que la région travaille activement avec les clubs et parties prenantes pour maintenir l'intégrité du réseau en investissant et soutenant les clubs dans l'entretien et l'aménagement d'infrastructures;*
- ATTENDU *Que ce lien régional représente un accès à la partie du nord du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour la clientèle provenant des régions plus au sud;*
- ATTENDU *Que la pratique récréotouristique du quad génère des revenus annuels de 25 M\$ et plus et que 361 emplois sont reliés à l'existence de cette industrie sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;*
- ATTENDU *Que la région souhaite devenir la destination numéro 1 en offrant une expérience 4 saisons complètes sur un réseau de qualité;*
- ATTENDU *Que les intervenants de la région ainsi que le CLD d'Antoine-Labelle investissent massivement pour promouvoir le quad et positionner la région comme destination quad 4 saisons;*
- ATTENDU *Que les quadistes circuleront dorénavant sur le territoire de la ZEC sans pouvoir se référer à une signalisation quad officielle provoquant ainsi une expérience potentiellement désagréable et dangereuse;*
- ATTENDU *Que le désistement de la ZEC Maison-de-Pierre vient menacer l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECs ainsi que l'économie de plusieurs autres régions du Québec tout en menaçant sérieusement l'intégrité du réseau;*
- ATTENDU *Que les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle soutiennent l'industrie du VHR et reconnaissent son importance pour la vitalité économique de ses villes et villages;*
- ATTENDU *Que les municipalités souhaitent réduire les facteurs de risque pouvant mettre en péril l'intégrité du réseau;*
- ATTENDU *Que sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, des groupes d'individus peuvent intervenir sur un territoire public en vertu d'une délégation de gestion, d'une loi et d'une réglementation et que certaines décisions entraînent des conséquences négatives pour la santé économique de toute une région.*
- EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par René De La Salonnaire*
- Et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'intervenir auprès des dirigeants de la ZEC Maison de Pierre pour les sensibiliser sur l'importance de respecter l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECs, et ce, afin de maintenir l'intégrité du réseau.*

De demander au ministère concerné de réviser officiellement le « Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et pêche » afin que la présence d'un sentier VHR (quad et motoneige) et des clientèles quadistes et motoneigistes soient prises en considération afin d'assurer la pérennité et l'intégrité du réseau et surtout éviter une double tarification pour les touristes et excursionnistes qui acquittent déjà des droits d'accès.

**ADOPTÉE**

.....

**LOISIRS ET CULTURE**

**Résolution no : 11329-2019**

**AUTORISATION DE VERSEMENT – Subvention à l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe pour les « Souper de l'Amitié »**

Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement d'une subvention de 100 \$ par souper réalisé au courant de l'année 2019 à l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe pour les « Souper de l'Amitié ».

Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11330-2019**

**AUTORISATION DE VERSEMENT – Subvention à l'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant**

Il est proposé par Mireille Leduc

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 3 000 \$ à l'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant.

Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11331-2019**

**AUTORISATION DE VERSEMENT – CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DU SALON DES AINÉS EN ACTION DE LA MRC ANTOINE-LABELLE PAR L'ORGANISME CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LÉONIE-BÉLANGER**

Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement d'une contribution de 100 \$ à l'organisme Centre d'action bénévole Léonie-Bélangier pour l'organisation du Salon des aînés en action de la MRC Antoine-Labelle qui se déroulera le 25 avril 2019 à l'Espace Théâtre de Mont-Laurier.

Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.

**ADOPTÉE**

.....

**Résolution no : 11332-2019**

**COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'INSCRIPTION DES ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ DANS UN CAMP DE JOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2019**

**CONSIDÉRANT** L'absence d'un camp de jour pour les enfants de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe pour la saison estivale 2019;

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité souhaite alléger les désagréments des parents que peuvent causer l'absence d'un camp de jour dans la municipalité, le temps que la municipalité puisse regarder une alternative pour les prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement d'une compensation financière pour l'inscription d'un enfant à un camp de jour au montant de 20 \$ par semaine d'inscription pour un maximum de 140 \$.

Et que la compensation sera versée sur présentation d'une preuve d'inscription à un camp de jour mentionnant le montant payé et le nombre de semaine que l'enfant sera inscrit.

Un montant est prévu et disponible à cet effet au poste budgétaire 02-130-00-141-11.

**ADOPTÉE**

.....

**IMMOBILISATION**

Résolution no : 11333-2019

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-01 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN

ATTENDU Que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la construction de la structure du projet;

ATTENDU Que la municipalité a reçu 3 soumissions sur 4 invitations envoyées pour l'appel d'offres 2019-01 (Construction / Structure) relatif au projet en titre;

ATTENDU Qu'après analyse des soumissions, les résultats sont les suivants :

<b>APPEL D'OFFRES 2019-01 : CONSTRUCTION / STRUCTURE</b>			
<b>NOM DE L'ENTREPRENEUR INVITÉ</b>	<b>SOUSSION REÇUE LE</b>	<b>MONTANT FORFAITAIRE (AVEC TAXES)</b>	<b>CONFORME</b>
1. Les Constructions Desmera Inc.	19/03/2019	109 928.75 \$	OUI
2. Les Constructions Louis Roger et Fils	19/03/2019	132 592.62 \$	OUI
3. Les Constructions Gaétan Pauzé Inc.	19/03/2019	99 999.51 \$	OUI
4. Groupe Piché	N/A	N/A	N/A

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adjuger le contrat en lien avec l'appel d'offres 2019-01 en faveur de « Les Constructions Gaétan Pauzé Inc. » au montant de 99 999.51 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de la construction de la structure relatif au projet mentionné en titre.

Que cette présente résolution accompagnée des documents de l'appel d'offres et du bordereau de soumission signé par l'entrepreneur font office de contrat officiel liant l'entrepreneur et la municipalité jusqu'à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l'entrepreneur.

**ADOPTÉE**

.....

Résolution no : 11334-2019

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-02 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN

ATTENDU Que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la réalisation de la fondation du projet;

ATTENDU Que la municipalité a reçu une seule (1) soumission sur 3 invitations envoyées pour l'appel d'offres 2019-02 (Fondation) relatif au projet en titre;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Mireille Leduc

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adjuger le contrat en lien avec l'appel d'offres 2019-02 en faveur de « Coffrage Ducharme » au montant de 6 059.18 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de la fondation relatif au projet mentionné en titre.

Que cette présente résolution accompagnée des documents de l'appel d'offres et de la soumission déposée font office de contrat officiel liant l'entrepreneur et la municipalité jusqu'à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l'entrepreneur.

**ADOPTÉE**

.....  
Résolution no : 11335-2019

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-03 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN

ATTENDU Que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la réalisation de l'excavation et de la construction de l'installation septique du projet;

ATTENDU Que la municipalité a reçu 3 soumissions sur 4 invitations envoyées pour l'appel d'offres 2019-03 (Excavation + Installation septique) relatif au projet en titre;

ATTENDU Qu'après analyse des soumissions, les résultats sont les suivants :

<b>APPEL D'OFFRES 2019-03 : INSTALLATION SEPTIQUE + EXCAVATION</b>				
<b>NOM DE L'ENTREPRENEUR INVITÉ</b>	<b>SOUSSION REÇUE LE</b>	<b>MONTANT FORFAITAIRE EXCAVATION (AVEC TAXES)</b>	<b>MONTANT FORFAITAIRE INSTALLATION SEPTIQUE (AVEC TAXES)</b>	<b>CONFORME</b>
1. Excavation Brunet et Michaudville	14/03/2019	10 232.78 \$	9 709.64 \$	OUI
2. Excavation Lacelle et Frères	19/03/2019	8 508.15 \$	12 302.33 \$	OUI
3. Excavation Boldex	19/03/2019	4 938.18 \$	7 933.28 \$	OUI
4. Excavation Yves Guénette	N/A	N/A	N/A	N/A

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Bertrand Quesnel

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adjuger le contrat en lien avec l'appel d'offres 2019-03 en faveur de « Excavation Boldex » au montant de 4 938.18 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de la portion excavation du projet et au montant de 7 933.28 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de l'installation septique, le tout relatif au projet mentionné en titre.

Que cette présente résolution accompagnée des documents de l'appel d'offres et du bordereau de soumission signé par l'entrepreneur font office de contrat officiel liant l'entrepreneur et la municipalité jusqu'à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l'entrepreneur.

**ADOPTÉE**

.....  
Résolution no : 11336-2019

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-04 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN

ATTENDU Que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la portion électricité du projet;

ATTENDU Que la municipalité a reçu 3 soumissions sur 3 invitations envoyées pour l'appel d'offres 2019-04 (Électricité) relatif au projet en titre;

ATTENDU Qu'après analyse des soumissions, les résultats sont les suivants :

<b>APPEL D'OFFRES 2019-04 : ÉLECTRICITÉ</b>			
<b>NOM DE L'ENTREPRENEUR INVITÉ</b>	<b>SOUSSION REÇUE LE</b>	<b>MONTANT FORFAITAIRE (AVEC TAXES)</b>	<b>CONFORME</b>
1. S.P. Électrique	19/03/2019	20 120.63 \$	OUI
2. DP Meilleur Inc.	15/03/2019	16 043.97 \$	OUI
3. Germain Villeneuve Électricien Inc.	18/03/2019	17 703.14 \$	OUI

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par René De La Sablonnière

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adjuger le contrat en lien avec l'appel d'offres 2019-04 en faveur de « DP Meilleur Inc. » au montant de 16 043.97 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de la portion électricité relatif au projet mentionné en titre.*

*Que cette présente résolution accompagnée des documents de l'appel d'offres et du bordereau de soumission signé par l'entrepreneur font office de contrat officiel liant l'entrepreneur et la municipalité jusqu'à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l'entrepreneur.*

**ADOPTÉE**

**Résolution no : 11337-2019**

**ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-05 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN**

*ATTENDU* Que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la portion plomberie du projet;

*ATTENDU* Que la municipalité a reçu 3 soumissions sur 3 invitations envoyées pour l'appel d'offres 2019-05 (Plomberie) relatif au projet en titre;

*ATTENDU* Qu'après analyse des soumissions, les résultats sont les suivants :

<b>APPEL D'OFFRES 2019-05 : PLOMBERIE</b>			
<b>NOM DE L'ENTREPRENEUR INVITÉ</b>	<b>SOUSSION REÇUE LE</b>	<b>MONTANT FORFAITAIRE (AVEC TAXES)</b>	<b>CONFORME</b>
1. Plomberie Martine	19/03/2019	20 120.63 \$	OUI
2. Plomberie du Boulevard	19/03/2019	22 418.98 \$	OUI
3. Plomberie Benoit Ayotte Inc.	19/03/2019	17 993.59 \$	OUI

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adjuger le contrat en lien avec l'appel d'offres 2019-05 en faveur de « Plomberie Benoit Ayotte Inc. » au montant de 17 993.59 \$ (incluant les taxes) pour la réalisation de la portion plomberie relatif au projet mentionné en titre.*

*Que cette présente résolution accompagnée des documents de l'appel d'offres et du bordereau de soumission signé par l'entrepreneur font office de contrat officiel liant l'entrepreneur et la municipalité jusqu'à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l'entrepreneur.*

**ADOPTÉE**

**Résolution no : 11338-2019**

**ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION 2019-06 RELATIF AU PROJET BLOC SANITAIRE / AGRANDISSEMENT CHALET ROBERT ST-JEAN**

ATTENDU *Que la municipalité est allée en appel d’offres sur invitation pour le projet du bloc sanitaire / agrandissement chalet Robert St-Jean pour la portion puits artésien;*

ATTENDU *Que la municipalité a reçu 2 soumissions sur 4 invitations envoyées pour l’appel d’offres 2019-06 (Puits artésien) relatif au projet en titre;*

ATTENDU *Qu’après analyse des soumissions, les résultats sont les suivants :*

<b>APPEL D’OFFRES 2019-06 : PUIFS ARTÉSIEN</b>			
<b>NOM DE L’ENTREPRENEUR INVITÉ</b>	<b>SOUSSION REÇUE LE</b>	<b>MONTANT ESTIMÉ PUIFS DE 100 PIEDS (AVEC TAXES)</b>	<b>CONFORME</b>
1. Puits Artésiens Fréchette et Ass. Inc	N/A	N/A	N/A
2. Aux Puits Artésiens St-Jovite Inc.	N/A	N/A	N/A
3. Puits Artésiens Dufresne Laniel Inc.	18/03/2019	7 382.16 \$	OUI
4. Puits Artésiens GLF	14/03/2019	7 313.39 \$	OUI

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Mireille Leduc*

*Et résolu à l’unanimité des membres présents, d’adjuger le contrat en lien avec l’appel d’offres 2019-06 en faveur de « Puits artésien GLF » selon les montants unitaires et forfaitaires inscrits par l’entrepreneur sur le bordereau de soumission pour la réalisation du forage d’un puits artésien relatif au projet mentionné en titre.*

*Que cette présente résolution accompagnée des documents de l’appel d’offres et du bordereau de soumission signé par l’entrepreneur font office de contrat officiel liant l’entrepreneur et la municipalité jusqu’à la réalisation pleine et entière du mandat confié par la municipalité à l’entrepreneur.*

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je, soussigné, Éric Paiement, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe dispose des fonds suffisants pour les fins auxquelles les dépenses autorisées aux présentes seront affectées lors du paiement de ces montants.*

**AVIS DE MOTION**

**PROJET DE RÈGLEMENT**

**RÈGLEMENT**

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Début : 20 h 53*

*Fin : 21 h 07*

*Personnes présentes : 6*

Questions / sujets abordés :

- Tour cellulaire
- Fibre optique C-tal

.....

Résolution no : 11339-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Bertrand Quesnel

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance en date du 9 avril 2019 tel que rédigé par le directeur général.

**ADOPTÉE**

.....

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

Résolution no : 11340-2019

FERMETURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Hervé Taillon

Et résolu à l'unanimité, de clore la séance

**ADOPTÉE**

Il est 21 h 09

- ✚ Je, Normand St-Amour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Normand St-Amour, maire

\_\_\_\_\_  
Éric Paiement, secrétaire-trésorier

- ✚ Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion du 9 avril 2019 par la résolution # 11339-2019.